

Auxiliaire du bâtiment

- Secteur : [Construction](#)
- Sous-secteur : [Gros oeuvre](#)
- Forme d'enseignement : Professionnelle
- Organisé en : Alternance - Art.45

[Partager via Facebook](#) [Envoyer via mail](#)

Au cours de ta formation en alternance, tu apprendras à :

- Poser des membranes, isolants, étanchéité
- Réaliser des travaux de cimentage et d'étanchéité des fondations et soubassements
- Préparer les travaux d'égouttage et de drainage
- Démontet et trier des matériaux de réemploi, trier des déchets spécifiques construction
- Effectuer des travaux de réparation et de modification de maçonneries simples
- Préparer les postes de travail (travail en hauteur y compris)

Les métiers

[Maçon.ne](#)

Les écoles

[CEFA Sud-Luxembourg](#)

[CEFA ITELA Arlon](#)

[CEFA Marche](#)

[Institut Saint-Roch \(Marche\)](#)

[Institut des Arts et Métiers - Pierrard \(Virton\)](#)

[CEFA INDSE Bastogne](#)

Mis à jour le:

29/11/2019